



Division des comptes et de la statistique de l'environnement

Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets, 2006 - Guide de l'enquête pour les secteurs des entreprises et des administrations publiques

English on reverse



Introduction, explications, définitions

Introduction

Les statistiques sur les déchets sont des ensembles importants de données servant à élaborer des politiques d'intérêt public et des pratiques environnementales. La Division des comptes et de la statistique de l'environnement de Statistique Canada joue un rôle important dans la mise en valeur des statistiques de l'environnement pour le Canada. L'un des objectifs de la Division consiste à élaborer un ensemble complet de statistiques sur les dimensions matérielles et financières de la gestion des déchets.

Qu'est-ce que les déchets?

Ces dernières années, on a proposé plusieurs définitions des déchets. Un point commun à ces définitions est la notion que *les déchets sont des matières indésirables dont le producteur veut se débarrasser*. Les matières indésirables peuvent être des sous-produits d'un procédé de production, par exemple la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut s'agir d'un produit qui n'a plus de valeur aux yeux de son propriétaire actuel - par exemple un journal qui a été lu, un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu ou une pomme qui a été mangée jusqu'au cœur, tous ces objets étant semblables dans la mesure où ils ont perdu leur valeur inhérente originale du point de vue des consommateurs.

Si ces matières perdent leur valeur inhérente de sorte que leur élimination permanente est la solution la plus viable ou peut-être la seule solution possible, un fournisseur de services de déchets intervient à titre d'agent pour libérer le producteur des déchets du fardeau de leur élimination.

Toutefois, les matières peuvent avoir une valeur du point de vue d'un tiers - le journal peut servir de matière première dans une usine de pâtes et papiers; le cœur de pomme peut être composté - ainsi, un fournisseur de services de déchets peut réacheminer ce genre de matière. Une valeur est accordée à la matière grâce à un processus qui en assure le traitement et la réintroduction sur le marché sous forme de bien ayant une certaine valeur. Par exemple, le journal peut être recueilli et transporté vers une installation de récupération des matières (IRM) qui en assure le tri, la mise en ballot et le compactage - préparation qui le transforme en un objet commercialisable (ayant une certaine valeur) pour un acheteur comme une usine de pâtes et papiers.

4-2300-4.5: 2007-02-20 SQC/DCN-291-04165



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Qu'est-ce que l'industrie de la gestion des déchets?

L'industrie canadienne de la gestion des déchets comprend deux éléments interdépendants : d'une part, les administrations publiques et les autres organismes publics qui assurent, directement ou indirectement, la prestation de services de gestion des déchets et, d'autre part, les entreprises privées qui fournissent ces services. Pour obtenir l'information nécessaire afin de dresser un tableau de ces deux éléments, nous utilisons deux enquêtes. La première est l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises, et l'autre est l'Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des administrations publiques. Ces deux enquêtes permettent de recueillir des données sur les ressources financières et humaines (recettes, dépenses, emploi) et sur les aspects matériels (quantités des divers types de déchets éliminés ou recyclés) de l'industrie de la gestion des déchets.

Pour les besoins de ces deux enquêtes, l'industrie de la gestion des déchets comprend généralement les entreprises et les organismes publics se trouvant au Canada qui fournissent des services de collecte, de transport, de réacheminement, de traitement ou d'élimination des déchets ou des matières recyclables. La majorité des revenus des établissements proviennent de ces activités. Définissons ces activités plus en détail :

- *Les modes de collecte des déchets et des matières recyclables sont la collecte au trottoir, la collecte derrière le bâtiment et la collecte automatisée. Le transport peut se faire vers un site intermédiaire ou un site d'élimination définitive.*
- *Le réacheminement des déchets comprend la transformation physique des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation. De telles activités comprennent le tri, le nettoyage, la réduction du volume, ainsi que le compostage.*
- *Le traitement des déchets se rapporte aux déchets dangereux et comprend toute transformation physique, biologique ou chimique des déchets, par exemple la décontamination avant l'élimination finale.*
- *Parmi les installations d'élimination des déchets, on retrouve les sites d'enfouissement et les incinérateurs, ainsi que les entrepôts de déchets dangereux.*

On exclut :

- les déchets produits au cours de l'extraction ou de la récolte des ressources naturelles (p. ex. le fumier, les déchets de transformation du poisson, les déchets provenant des cultures, les déchets d'élagage des arbres (arbres en milieu urbain et dans les vergers), les résidus miniers et les déchets d'usines, les déchets de l'industrie forestière);
- les polluants de l'air habituels;
- les effluents liquides produits par les établissements manufacturiers et les établissements de transformation;
- les matières utilisées comme couverture de site d'enfouissement;
- les sols propres ou contaminés (y compris le sol utilisé comme couverture d'un site d'enfouissement);
- les boues industrielles;
- les débris rocheux;
- les sous-produits désignés sous le terme générique de déchets nucléaires.
- les déchets de toilettes portables.

Ces déchets sont conformes à la définition des déchets utilisée par le Conseil canadien des ministres de l'environnement.

Estimation des sources de déchets et de matières recyclables

On reconnaît qu'il est souvent très difficile de préciser les quantités de déchets et de matières recyclables selon la source, à moins que l'entreprise ou l'administration locale n'assure la collecte et la préparation des matières à partir d'une seule source (p. ex. une entreprise qui assure la collecte des déchets provenant uniquement de sources industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI)).

Dans la présente version de l'enquête, on vous demande d'estimer la proportion de matière selon la source en trois endroits (s'il y a lieu et si vous avez les données) : le lieu de compostage des matières organiques, le lieu de la préparation des matières recyclables et le lieu de l'élimination. Si vous participez à une ou à plusieurs de ces activités, on vous demandera d'estimer la proportion de déchets ou de matières recyclables ou compostables provenant de sources résidentielles et non résidentielles, ainsi que de travaux de construction et de démolition. Bien que ce genre d'estimation soit difficile à effectuer, veuillez fournir des données aussi exactes que possible.

DÉFINITIONS

Biosolides

Englobe toutes les matières solides ou semi-solides produites par l'eau usée traitée.

Cendres résiduelles

Cendres laissées après l'incinération d'un déchet.

Compostage

Processus de traitement biologique aérobie utilisé le plus souvent au Canada à l'heure actuelle pour la gestion des déchets résidentiels biodégradables, par exemple les résidus de feuilles et de jardin et les déchets de cuisine.

Déchets dangereux

Matières qui peuvent être dangereuses pour la santé humaine ou l'environnement, en raison de leur nature ou de leur quantité, et qui exigent des techniques de manutention spéciales, tel qu'il a été précisé par le *Règlement sur le transport des marchandises dangereuses* (1985), la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1988), la Convention de Bâle (1989) ou le *Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux* (1992).

Déchets issus de la construction, de la rénovation et de la démolition

Déchets C-R-D, appelés aussi déchets DDC (démolition, déblaiement, construction), issus d'activités de construction et de démolition. Il s'agit généralement de matériaux telles que le béton, la brique, le bois peint, les gravats, les cloisons sèches, le métal, le carton, les portes, les fenêtres et le câblage. On exclut les matières se rapportant au déblaiement des terrains qui ne sont pas développés.

Déchets non dangereux

Matières qui sont des produits et sous-produits dont le producteur n'a plus besoin et qui sont dirigés vers des installations d'élimination des déchets pour élimination.

Déchets résidentiels

Déchets provenant de logements principaux et saisonniers, y compris des maisons unifamiliales et multifamiliales, ainsi que de tours d'habitation dont la hauteur varie.

Cela comprend :

- les déchets gérés sur place (compostage, déchets de jardin, etc.);
- les déchets recueillis par la municipalité (par ses propres employés ou par une entreprise qui a signé un contrat);
- les déchets de sources résidentielles qui sont apportés par le producteur à des dépôts, à des stations de transfert et à des sites d'enfouissement.

Déchets des secteurs industriel, commercial et institutionnel

Déchets qui sont produits par toutes les sources non résidentielles d'une municipalité et que l'on exclut des déchets résidentiels. Cela comprend :

- les déchets industriels produits par les secteurs manufacturier, primaire et secondaire, puis gérés hors site des opérations manufacturières; ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé;
- les déchets commerciaux produits par des opérations commerciales comme les centres commerciaux, les restaurants et les bureaux; certains déchets commerciaux (provenant de petites boutiques, par exemple) peuvent relever du mode de collecte municipale tout comme les déchets résidentiels;
- les déchets du secteur institutionnel produits par des établissements comme les écoles, les hôpitaux, les installations gouvernementales, les foyers pour personnes âgées et les universités; ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé.

Dépenses liées à la fermeture et à la réhabilitation de vos sites d'enfouissement

Fonds mis de côté pour payer les coûts d'entretien et de réhabilitation menant à la fermeture éventuelle des installations d'élimination. Ce fond est souvent appelé « fonds de réserve pour lieu d'enfouissement ».

Électroménagers

Comprends les articles métalliques comme les cuisinières, les réfrigérateurs, les congélateurs, les conditionneurs d'air, les déshumidificateurs, les machines à laver, les sécheuses, les réservoirs à eau chaudes, les éviers métalliques, les fours à micro-ondes et autres articles métalliques.

Élimination de déchets dangereux

Élimination de déchets dangereux dans une installation répondant à des normes juridiques d'élimination des déchets dangereux, par exemple par l'incinération, le confinement contrôlé, l'enfouissement ou d'autres méthodes.

Feuilles et résidus de jardin

Comprends tous les résidus de jardin comme les feuilles, les tontes de gazon, les plantes et les branches.

Frais d'élimination

Frais versés au propriétaire, au bailleur ou à l'exploitant d'un site d'enfouissement lui accordant le droit d'éliminer des déchets à cet endroit. Les frais peuvent être évalués en fonction du poids (p. ex. à la tonne), du volume (p. ex. au mètre cube) ou selon les matières éliminées (les frais qui diffèrent selon le type de matières éliminées comme des produits blancs ou des pneus). On parle parfois de redevance ou de frais de déversement.

Incinération

Combustion de déchets. La plupart des organisations canadiennes considèrent l'incinération comme une forme d'élimination.

Matériel d'utilisation et de récupération des effluents gazeux

- L'équipement de récupération de méthane (comme des puits de récupération verticaux, des tranchées horizontales, des systèmes de collecteur en tête de puits, des dispositifs d'aspiration à moteur et/ou souffleur)
- Des appareils de brûlage (comme les chambres de combustion ouvertes ou fermées)
- De l'équipement d'utilisation de méthane (comme des systèmes de production d'énergie électrique ou de distribution de gaz)
- D'autres équipements de capture, de conversion, de traitement, de stockage ou d'utilisation de méthane ou de dioxyde de carbone

Matériel électroniques

Les produits électroniques fonctionnent à l'aide d'électricité et/ou de piles. Sont aussi compris dans cette catégorie les composantes munies d'une carte de circuits imprimés qui n'ont pas nécessairement besoin d'électricité provenant d'une prise, comme le matériel de télécommunication. On y trouve les ordinateurs personnels et portatifs, les moniteurs, le matériel périphérique (comme les imprimantes ou les lecteurs optiques), les téléphones conventionnels et cellulaires, les télécopieurs, les chaînes audio, les baladeurs et les jouets munis de composantes électroniques destinés aux enfants.

Matière organiques provenant des déchets de cuisine

Comprends tous les déchets de cuisine destinés au compostage, comme les restes de nourriture, les moutures de café et de coquilles d'oeuf. Cela peut aussi inclure tous les emballages souillés, comme les contenants de crème glacée, les moules à gâteaux en papier, les sacs de farine ou de sucre, les gobelets à café en papier et les assiettes en carton.

Matière recyclable

Matière qui a atteint la fin de sa vie utile, sous sa forme originale ou selon son but initial, et qui peut être transformée par le recyclage en une matière première pouvant servir à un autre processus de production.

Quantité de matières reçues à l'installation

Quantité, selon le poids, de matières non traitées (p. ex. des produits organiques) introduites dans une installation de traitement (p. ex. une installation centrale de compostage).

Recyclage

Procédé par lequel une matière recyclable (p. ex. le verre, le métal, les matières plastiques et le papier) est réacheminée du flux des déchets et transformée en un nouveau produit ou utilisée en tant que substitut d'une matière brute.

Résidu de traitement

Matière retirée du circuit de déchets en vue d'être recyclée ou compostée, mais qui n'a pu être recyclée ou compostée en raison de sa non-conformité (p. ex. la matière était contaminée ou ne pouvait être traitée).

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Il s'agit de produits rejetés par les ménages et qui ne peuvent être récupérés dans le cadre des programmes de recyclage résidentiel. Ces produits constituent un danger pour les systèmes de gestion des déchets municipaux en raison de leur nature dangereuse et toxique (sont compris des déchets solides ou liquides ou des contenants renfermant des gaz, qui ont dépassé leur durée de vie utile). Il peut s'agir de produits inflammables, corrosifs, explosifs ou toxiques qui ne doivent pas se retrouver dans les sites d'enfouissement ou les réseaux d'égout.

Services de collecte de déchets non dangereux, non résidentiels

Collecte de déchets non dangereux, d'ordures, de rebuts, de rejets et de matières non triées provenant de sources comme l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'agriculture, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de gros et de détail, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services. Les déchets peuvent être transportés vers un site intermédiaire ou un site d'élimination définitive.

Services de collecte de déchets non dangereux, résidentiels

Collecte de déchets non dangereux, d'ordures, de rebuts, de rejets et de matières non triées provenant de logements, y compris des immeubles d'appartements et en copropriété. Voici des exemples de modes de collecte : la collecte au trottoir, la collecte derrière le bâtiment et la collecte automatisée. Les déchets peuvent être transportés vers un site intermédiaire ou un site d'élimination définitive.

Services de collecte de matières recyclables non dangereuses, non résidentielles

Collecte de matières recyclables non dangereuses, par exemple le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre, les déchets organiques provenant de sources comme l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'agriculture, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de gros et de détail, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services. Les matières recyclables peuvent être transportées vers un site intermédiaire, par exemple une installation de récupération des matières ou une installation de transfert.

Services de collecte de matières recyclables non dangereuses, résidentielles

Collecte de matières recyclables non dangereuses, par exemple le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre, les déchets organiques provenant de logements, y compris des immeubles d'appartements et en copropriété. Voici des exemples de modes de collecte : la collecte au trottoir, la collecte derrière le bâtiment et la collecte automatisée. Les matières recyclables peuvent être transportées vers un site intermédiaire comme une installation de récupération des matières ou une installation de transfert. La collecte des matières recyclables peut se faire selon un calendrier fixe ou souple.

Services de récupération et de préparation de matières recyclables non dangereuses

Récupération de matières recyclables, par exemple le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre, les déchets organiques provenant du flux de déchets non dangereux, en utilisant des méthodes de mise en ballots, de nettoyage, de tri, de réduction du volume et de préparation à l'expédition.

Services d'installations de transfert de déchets dangereux

Consolidation, entreposage temporaire et préparation de déchets dangereux en vue du transport vers une installation appropriée de traitement, d'élimination ou de réutilisation. Cela comprend les services de centre de déchargement, ainsi que les stations de transfert et de conteneurs.

Services d'installations de transfert de déchets non dangereux

Consolidation, entreposage temporaire et préparation de déchets non dangereux en vue de leur transport vers une installation appropriée de traitement des déchets pour leur élimination ou leur réutilisation. Il peut s'agir de services de centre de déchargement ou de stations de transfert et de conteneurs.

Site d'enfouissement

Terrain servant principalement à l'élimination de déchets. Il peut s'agir d'ordures non traitées, ainsi que de résidus d'opérations de traitement (p. ex. résidus de récupération, cendres d'incinérateur et résidus de compostage).

Sols contaminés

Sols contenant des matières qui, de par leur nature, exigent une élimination contrôlée.

Source de matières

Source de production de déchets ou de matières recyclables. Les catégories de sources sont les suivantes : résidentielles, industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI), construction, rénovation et démolition (C-R-D). Il est parfois difficile d'établir la source d'une matière donnée en raison du manque de suivi ou de modalités de collecte complexes (p. ex. collecte par sous-traitance ou véhicules assurant la collecte de déchets provenant de diverses sources).

Station ou installation de transfert

Installation où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'à une installation d'élimination ou de recyclage.

Traitement de déchets dangereux

Traitement servant à réduire, à éliminer ou à transformer des déchets dangereux. Les services comprennent des procédures biologiques, chimiques ou physiques et peuvent entraîner l'élimination ou la récupération de matières recyclables. L'incinération est exclue.

Conversions

1 verge cube = 0,764 mètre cube

1 kilogramme = 2,2 livres

1 tonne = 1 000 kg = 2 200 livres

Avons-nous oublié quelque chose ?

Avez-vous d'autres questions ?

Si oui, veuillez vous adresser à :

**Division des opérations et de l'intégration,
Statistique Canada, JT-2-C4, Ottawa**

(Ontario) K1A 0T6

Pour les entreprises - Téléphone : 1 888 659-8229

Télécopieur : 1 800 755-5514

Adresse électronique : enviro.oid.waste@statcan.ca

Pour les administrations publiques - Téléphone : 1 888 659-8157

Télécopieur : 1 800 755-5514

Adresse électronique : enviro.oid.localgovt@statcan.ca